



TÉLÉCOMS PRESTATAIRES
ÎLE-DE-FRANCE

[COMMUNIQUE INTERSYNDICAL] Nous exigeons le retrait du projet de réforme des retraites qui pénalise particulièrement les femmes #64ansCestNon

Malgré les nombreuses lois, les salaires des femmes sont toujours inférieurs de 25% en moyenne à ceux des hommes en 2023. Ceci en raison de temps partiels subis, de la ségrégation professionnelle, du plafond de verre, des interruptions de carrière et de politiques indemnitaires inégalitaires et au détriment de réelles politiques d'augmentation des salaires.

Les discriminations et inégalités professionnelles subies par les femmes durant toute leur carrière ne sont pas seulement reproduites au moment de la retraite mais fortement amplifiées. L'index Egalité professionnelle n'a d'ailleurs rien résolu pour les inégalités salariales dans le privé et ne résoudrait rien dans le secteur public.

Les femmes perçoivent des pensions de droit direct inférieures de 40% à celles des hommes, elles sont deux fois plus nombreuses à travailler jusqu'à 67 ans (fin de la décote), et 40% d'entre elles partent en retraite avec une pension incomplète.

Reporter l'âge de départ à la retraite à 64 ans, tout comme accélérer l'allongement de la durée de cotisation ne fera qu'aggraver la situation économique des femmes, comme le relève l'étude d'impact de la réforme.

Ce ne sont pas les mesurette d'amortissement (carrière longues, minimum retraite, Index seniors) qui compenseront ces régressions importantes pour l'ensemble des femmes.

Par ailleurs, atteindre l'égalité salariale, et favoriser le taux d'emploi des femmes sont des solutions pour renforcer l'équilibre financier du système par répartition. Ces pistes sont également écartées par le gouvernement.

Les organisations syndicales interprofessionnelles et de jeunesse appellent les travailleuses et travailleurs à se saisir du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour dénoncer partout l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.



**Nous exigeons le retrait du projet de réforme des retraites
qui pénalise particulièrement les femmes**

Malgré les nombreuses lois, les salaires des femmes sont toujours inférieurs de 25% en moyenne à ceux des hommes en 2021. Ceci en raison de temps partiels réduits, de la ségrégation professionnelle, du plafond de verre, des interruptions de carrière et de politiques et instruments incitatifs et au détriment de réelles politiques d'égalisation des salaires.

Les discriminations et inégalités professionnelles subies par les femmes durant toute leur carrière ne sont pas totalement compensées au moment de la retraite mais sont même amplifiées. L'indice d'égalité professionnelle n'a d'ailleurs rien changé pour les inégalités salariales dans le privé et ne rétrograde rien dans le secteur public.

Les femmes percevront des pensions de droit direct inférieures de 40% à celles des hommes, elles sont donc plus nombreuses à travailler jusqu'à 67 ans (fin de la carrière), et 40% d'entre elles partent en retraite avec une pension incomplète.

En outre, l'âge de départ à la retraite à 64 ans, tout comme l'allongement de la durée de cotisation ne font qu'aggraver la situation économique des femmes, comme le relève l'étude d'impact de la réforme.

Ce ne sont pas les mesures d'amortissement (carrière longues, minimum retraite, Index seniors) qui compenseront ces régressions importantes pour l'ensemble des femmes.

Par ailleurs, atteindre l'égalité salariale, et favoriser le taux d'emploi des femmes sont des solutions pour renforcer l'équilibre financier du système par répartition. Ces pistes sont également écartées par le gouvernement.

Les organisations syndicales interprofessionnelles et de jeunesse appellent les travailleuses et travailleurs à se saisir du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, pour dénoncer partout l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites envers les femmes.